

Occupations légères de l'espace, une urgence écologique et sociale

Les habitations éphémères ou mobiles répondent à de multiples préoccupations :

Le logement, de plus en plus cher, est franchement inaccessible aux plus bas salaires, aux chômeurs, précaires et exclus de tout poil dont le nombre augmente de jour en jour.

Les logements dits "sociaux", rarement accessibles requièrent aussi un revenu au moins égal à trois fois le loyer !

La logique même des politiques d'aménagement urbain peut être remise en cause, car elle génère chez beaucoup d'entre nous divers problèmes tels que le stress, la dépression, l'angoisse...

Ainsi des personnes chaque jour plus nombreuses choisissent le vert, investissent les zones rurales rejetant ainsi les mégalo-poles et le tout béton envahissant.

Chômeurs, travailleurs précaires, intermittents du spectacle, salariés, cadres et travailleurs libéraux migrant au gré de la flexibilité...

Tous recherchent des solutions adaptées à leurs besoins.

Nous revendiquons

Le droit du choix de notre mode de vie et la reconnaissance de nos habitats comme logements au même titre que le bâti conventionnel, ce qui implique que nous ayons les mêmes droits que tous nos concitoyens. Cette liberté de choix suppose que soient réellement disponibles des logements conventionnels accessibles à toutes les couches de la population.

Le droit universel au logement et à la subsistance, le droit d'usage la terre dont nous nous estimons copropriétaires à l'instar de tous les êtres vivants de la planète.

L'obligation pour toutes les communes d'affecter une certaine surface à l'habitat éphémère ou mobile.

La possibilité d'investir des zones non constructibles sans sensibilité particulière par un aménagement réversible, autonome et respectueux de l'environnement sans artificialisation des sols ni constructions en dur et ce dans le but de recevoir des logements éphémères ou mobiles..

L'acceptation du choix de la simplicité, la dignité ne devant pas se confondre avec l'obligation de consommer des biens et des services dont le besoin n'est pas ressenti.

Nous demandons

La mise en place d'une commission paritaire "habitats à durée humaine / pouvoirs publics" pour fixer les détails d'application de ces points et tous les autres points litigieux qui pourront apparaître dans ce domaine.

La définition d'un statut d'expérimentation permettant d'éviter des situations d'illégalité pendant le temps de ce travail.

Le gel ou l'abandon des poursuites judiciaires envers les personnes ayant opté par choix ou par nécessité pour ces solutions d'habitat et de vie.

Halem



Association d'Habitants de Logements Éphémères ou Mobiles

association des HABitants de Logements Éphémères ou Mobiles

centre associatif - chemin de Vaux

91580 Auvers-St-Georges

halemfrance@halemfrance.org

www.halemfrance.org

06 18 94 75 16

Nous avons créé Halem

Associations d'Habitants de Logements Éphémères ou Mobiles

Car nous entendons à la fois ouvrir et défendre l'espace du possible.

Créer un espace de liberté, avoir le choix, quels que soient ses moyens, de vivre comme on l'entend.

La résidence éphémère ou mobile doit être reconnue comme logement avec tous les droits, les avantages, mais aussi les obligations que cela implique.

En découlerait alors vraiment la possibilité d'y appliquer une taxe d'habitation.

Bien qu'il convienne de s'accorder sur le mode de calcul. La base de 25 euros le m² est à la fois arbitraire et discriminatoire en ce sens qu'il s'agit d'appliquer un traitement différent, négatif et défavorable à des personnes sur la base de leur logement.

Qui sommes nous ? Toutes sortes de gens prenant la liberté de choisir leur mode de vie

Quel que soit le type de logement, beaucoup subissent leur habitat. Aujourd'hui, des centaines de milliers de personnes ont décidé de le choisir en sortant des sentiers battus. Vie proche de la nature, éco-construction, financement léger et mobilité sont des critères de plus en plus retenus pour faire son lieu de vie.

Des jeunes et des vieux, des personnes seules et des familles, des plus ou moins intégrés socialement et économiquement... Certains qui descendent de traditions nomades multiséculaires, d'autres qui ont franchi le pas hier soir...

Chacun ses raisons : la proximité de la nature, la décroissance, l'autosuffisance, une vie saine, une démarche spirituelle...

Ce que nous avons en commun c'est notre démarche de prendre la liberté de choisir notre mode de vie, d'habitat et de subsistance sans accepter d'être victimes de discriminations pour autant.

Pourquoi ? La liberté de choix c'est une possibilité d'épanouissement.

Tout le monde "choisi" à l'intérieur de la palette que lui laissent ses possibilités et ses contraintes : financières, professionnelles, familiales, amoureuses, affectives...

La liberté de choix dans une recherche d'autonomie, c'est la possibilité de se réaliser, soi et ses projets.

C'est ainsi que la majorité de ceux qui vivent en habitat hors normes finissent par l'adopter et ne veulent plus d'un logement social en échange quand on le leur propose !

Pour les enfants, c'est souvent l'occasion d'une vie saine et épanouissante en contact avec la nature et le sens de la vie, un éveil leur donnant le potentiel d'emprunter par la suite le chemin de leur choix.

Comment ? Rechercher l'autonomie : le logement et la subsistance.

En s'autonomisant, en cherchant chacun son niveau de besoins et ses moyens d'y subvenir.

Pour beaucoup il s'agira de simplicité choisie, de circuits courts (autoconstruction, agriculture vivrière, échanges de savoir, entraide...), d'une cabane ou d'une yourte, d'une maison en bottes de paille ou en torchis... dans un pré abandonné que l'on aura généralement acheté ou loué.

Certains, ayant des activités liées à une implantation géographique fixe, vivent à demeure en ayant à l'occasion un confort et un équipement comme on en voit dans les magazines...

D'autres, moins enracinés à un terroir, sont plus mobiles, changeant d'endroit parfois plusieurs fois dans l'année avec roulotte, caravane, véhicule aménagé...

Où ? Là où il y a de la place, mais où il est le plus souvent interdit d'habiter.

Là où nous estimons légitime de poser notre habitat. En ayant un mode de vie et souvent de subsistance lié à l'utilisation d'un espace dont nous réclamons le droit d'usage.

Globalement, le choix du milieu rural est ressenti comme plus riche de possibilités d'autonomie, mais où il est difficile de trouver des terrains à vivre, et cet obstacle pousse des centaines de milliers de personnes à s'installer sur des terrains "non constructibles", ce qui est actuellement illégal.

Mais aussi, sur des terrains de camping, des terrains familiaux, des aires d'accueil ou de stationnement, dans les interstices du paysage urbain et par défaut, notamment pour les plus mobiles d'entre nous, **là où il y a de la place**, où on peut stationner quelques jours ou quelques semaines, souvent en forçant plus ou moins les choses, avant de reprendre la route.